

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Voici les chiffres exacts des divers contrats municipaux récemment adjugés :

Elzéar Magnan, enlèvement des animaux morts, \$199 pour l'année courante.
J. E. Livernois, fourniture de tous les produits chimiques requis pour fins de désinfection et de fumigation, aux prix spécifiés dans sa soumission.

J. H. Bégin, 53 paires de bottes caoutchouc pour les pompiers à \$4.45 la paire.
Faguy, Lepinay & Frère, confection d'uniformes à \$4.80 et fourniture de 350 verges de serge bleu-indigo à 39c. la verge pour les pompiers.

Pour le département des chemins :
Ignace Bilodeau, pierre à \$9 la toise
F. Parent, trottoirs en pierre et traverses en brique de fer, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10 ; et No. 9 à Ignace Bilodeau.

Ouvrages de forge, à J. B. Pelletier.
Pavages en pierre, Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, et partie 8 à F. Parent ; et partie No. 8 à Ignace Bilodeau.

Macadam, partagé entre F. Parent et Ignace Bilodeau.

Ignace Bilodeau, puisards
Clous : 9 numéros à C. A. Parent, 3 nos. à la Cie Clinie ; 2 numéros à A. & J. Jonny.

Sable ; N. Tierney à 23c. la charge.
Murs de soutènement, Charles Côté & Cie, à \$12.80 la toise.

Huile de pétrole : A. E. Vallerand.
Pour le Département de l'Aqueduc :
Travaux de forge à Frs. Laberge.
Fer en gueuse, Terreau & Racine.
Cuivre, plomb en saumons, fer malléable, à James Maguire.

Ciment à la Cie Clinie.
Tuyaux en grès, à C. A. Parent.

—La ville de Québec a acheté moyennant \$2000 la propriété de la succession C. Rochette, la seule qui restait à exproprier pour permettre le prolongement de la rue St-Bonaventure jusqu'à la rue St Vallier, à St-Sauveur.

—Le Pacifique et le Grand Tronc font en ce moment restaurer leurs nouveaux bureaux de ville, proches voisins du Bureau de Poste. Nous avons jeté un coup d'œil au Pacifique en passant. L'installation promet bien. Les réparations de menuiserie sont faites par l'entrepreneur A. Cummings, et M. R. Leonard est chargé de la décoration intérieure. La boiserie proprement dite des bureaux est en chêne massif et vient des ateliers mêmes du Pacifique. Le parquet est en tuiles.

—M. W. H. Lambly, secrétaire-trésorier de la municipalité d'Inverness, demande des soumissions pour la construction de deux ponts en acier.

—On va bâtir une aile de \$25,000 à l'asile de Charlottetown, I. P. E., et les subsides sont aussi votés pour l'École Normale de la même ville.

—La nouvelle église de Limoilou va être bâtie sur un terrain de l'Hôtel Dieu, près de l'ancienne Corderie. Les travaux devront commencer à l'automne.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

Nous avons en ce moment dans nos murs deux hommes distingués, MM. Le Cardonnél et Chevré, de Paris, venus pour conférer avec le comité du monument Champlain, qui, on le sait, a accep-

té le modèle soumis en commun par ces artistes. Les quelques notes biographiques que voici intéresseront nos lecteurs :

M. Chevré (Paul), sculpteur, est âgé de 29 ans, étant né à Bruxelles, de parents français, le 5 juillet 1867. Il commença ses études à Bruxelles et les termina à Paris, où il entra à l'école des arts décoratifs pour y commencer ses études artistiques. Il étudia aussi à l'école des Beaux-Arts de la capitale française. Il obtint une mention honorable au salon, en 1891, avec un groupe intitulé : "Combat de coqs." Au salon de 1895, il obtint la troisième médaille d'or, avec une statue représentant "Le Réveil de Flore." Cette figure obtint beaucoup de succès et l'Etat en fit l'acquisition pour la mettre dans un de ses musées. Parmi les travaux qu'il a exécutés, on mentionne plusieurs bustes qui ont obtenu du succès. Il a aussi été chargé de la statuaire de l'église de Tuncerre, département du Cher. M. Chevré est en même temps sculpteur et statuaire portraitiste. Il demeure 58 rue Colincourt, à Paris.

M. Le Cardonnél (Paul), architecte, est né à Paris, le 10 septembre 1869. Il fit ses études à Paris et entra à l'âge de 16 ans à l'école des Beaux Arts. Il y a remporté de nombreux succès et a été plusieurs fois médaillé. Il a été admis au concours du grand prix de Rome. Par la voix du concours, il a été classé premier, et chargé par la ville de Paris de la construction de plusieurs écoles, en même temps de l'érection du socle commémoratif de madame Ledru-Rollin. Avant cette époque, il avait longtemps collaboré aux travaux de M. L. C. Boileau, l'architecte si connu et le secrétaire principal de la Société Centrale des architectes français. M. Boileau a exécuté de nombreux travaux, entre autres la construction des grands magasins du Bon Marché de Paris. M. le Cardonnél est, depuis 18 mois, architecte de la ville de Paris. Il a collaboré à la restauration de l'hôtel de ville de Saint Germain.

MM. le Cardonnél et Chevré se sont des leur arrivée abouchés avec le président et le secrétaire du comité, M. le juge Chauveau et M. Ludovic Brunet, qui ont réuni mercredi après-midi le sous-comité chargé de l'affaire. Les deux artistes parisiens ont sagement exposé leurs plans devant le sous comité, et l'impression leur a été décidément favorable. Ils se proposent de construire le monument à Paris de toutes pièces, sauf peut-être les gradins de la base qui pourraient se faire ici. Ils avaient apporté avec eux des échantillons de granit qu'ils emploieront ; c'est une pierre d'un grain beaucoup plus fin que le granit canadien, et sans contredit bien supérieure pour les ouvrages de sculpture. MM. Le Cardonnél et Chevré ont répondu victorieusement à toutes les objections qui leur ont été posées. Deux architectes, MM. F. X. Berlinguet et G. E. Tauguay, assistaient à cette intéressante réunion.

Quant à l'endroit du monument, il est probable que ce sera la Terrasse Dufferin. Les artistes français en sont enchantés, et disent qu'il n'y a peut-être pas de plus bel endroit au monde. Rien n'est encore décidé cependant, les détails du projet devant faire l'objet de nouvelles réunions du sous-comité. MM. Le Cardonnél et

Chevré séjourneront une quinzaine de jours à Québec.

—Travaux à Lévis :

David Roy & Frère, entrepreneurs, ont passé contrat avec la corporation du Collège de Lévis pour finir l'intérieur en bois de la nouvelle annexe du collège. Les travaux vont commencer immédiatement.

M. C. Auger, pilote, fait ajouter une tourelle à sa résidence, d'après les plans de l'architecte E. M. Talbot. L'entrepreneur Olivier Michaud est chargé de ces travaux, et M. Charles Vézina, plombier, doit commencer dans quelques jours la pose d'un appareil de chauffage à eau chaude.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

7 mai.—Entr. P. A. Lamonde, prop. J. Dery, rue Desjardins, répar. \$700.

9.—Entr. Ferguson, prop. F. McGee, menues réparations aux casernes de l'Armée du Salut, côte du Palais.

12.—Prop. Hon. C. A. P. Pelletier, mêmes réparations rue Buade.

—Entrep. E. Pelletier, propr. Rousseau, rues du Pont et du Roi, rep. \$600.

—Prop. Cie R. & O., rue Dalhousie, réparations \$2000.

Entrep. A. Cummings, propr. Cie du Pac. Can., coin des rues Buade et Port Dauphin, réparations, \$150.

—Entrep. A. Guérard, propr., L. Guérard, rue Sault au Matelot, façade restaurée, \$1,200.

—Entrep. Naz Grenier, rép. 161 rue Charest.

—Entrep. O. Blondeau, réparat. rue Arago.

—Soumissions demandées :

Approvisionnements pour pénitenciers, jusqu'au 10 juin. S'adresser à l'Inspecteur des Pénitenciers à Ottawa.

Fourniture de ciment Portland pour canal de Trent, jusqu'au 29 mai. Ministère des chemins de fer et canaux à Ottawa.

Le même ministère demande des soumissions pour travaux au canal d'Iroquois d'ici au 12 juin.

ECHOS DE TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, 12 mai 1896.

À la Chambre de Commerce qui s'est réunie hier sous la présidence de M. Nap. Lajoie, les résolutions suivantes ont été adoptées :

1o Qu'une requête soit adressée à la compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc lui demandant d'établir en cette ville son bureau et un local pour recevoir et délivrer les marchandises ;

2o Que M. J. X. Perreault soit chargé de représenter la chambre de commerce de Trois Rivières au congrès des chambres de commerce de l'Empire, à Londres, le 8 juin de cette année ;

3o Que le secrétaire soit chargé de demander au Conseil-de-Ville une réponse à la requête que la chambre de commerce lui a adressée le 30 avril dernier pour faire abaisser le taux de péage sur les ponts du St-Maurice.

À cette séance, MM. Lassonde, I. Q. H. Rousseau, Chs. Dupont Hébert et H. N. Boire ont été admis comme membres de la chambre de commerce ; et M. P. E.

Pa
dél
ceti
déli
siti

I
ma

Mor
Tor
Hal
Wir
Har

I
à S
—
Dep
et

Un
tion
ques.
Vale
Ver
eas
Dép

W.A
C
Moteurs polyphasé